

André Bernard: "On veut prendre l'eau dans le Rhône pour irriguer"

Les vendanges viennent à peine de débuter dans le département pour les raisins blancs que la viticulture, l'un des secteurs agricoles majeurs en Vaucluse, tire la sonnette d'alarme. Les rendements risquent bien de s'afficher à moins 30 %, à cause de la grave sécheresse que l'on connaît. Jeudi, le comité sécheresse, sous l'égide de la préfecture, a encore arrêté diverses mesures d'interdiction d'arrosage et de pompage dans les cours d'eau, en résumé tout ce qui est susceptible de consommer la ressource aquifère. Dans ce contexte, le président de la Chambre d'agriculture André Bernard plaide pour que la sécurisation de la ressource passe par le grand projet d'irrigation de tout le Nord Vaucluse. Quatre-vingts communes sont concernées et quatre mille exploitants agricoles pourraient en bénéficier. Entretien.

Quelle est la situation actuelle ?

Elle continue de se dégrader un peu partout. Un bassin versant n'était pas classé en alerte, celui de la Meyne, il l'a été. Jusqu'à maintenant le niveau n'avait pas trop baissé mais là, y compris à Orange, il a baissé. Ça atteint un niveau où il faut que tout le monde fasse des efforts de gestion de la ressource et éviter certaines consommations qui peuvent être différées, à savoir le lavage des voitures, l'arrosage des pelouses...

Les gens jouent le jeu ?

L'administration nous a présenté leurs contrôles, globalement ça joue le jeu. Il y a quelques personnes qui semblent ne pas avoir entendu ou compris, certaines mairies qui au prétexte que ce sont des jardins publics et des espaces verts considèrent qu'ils sont exemptés. Ils sont comme tous les autres tenus de respecter les réglementations. Pour les agriculteurs que nous sommes, qui subissons des restrictions d'eau à certains endroits quand on n'est pas en secteur sécurisé, voir arroser des pelouses et mettre de l'eau souvent potable sur du bitume ou des trottoirs, ça nous interpelle.

Il faut sécuriser la ressource ?

On se rend compte que dans les secteurs qui sont sécurisés, on arrive à passer. Par contre, les secteurs qui ne sont pas desservis subissent le manque d'eau dans les cours d'eau et la restriction d'usage qui nous est imposée. La production sera fortement impactée.

D'où un projet d'irrigation à partir de l'eau du Rhône pour le Nord du département ?

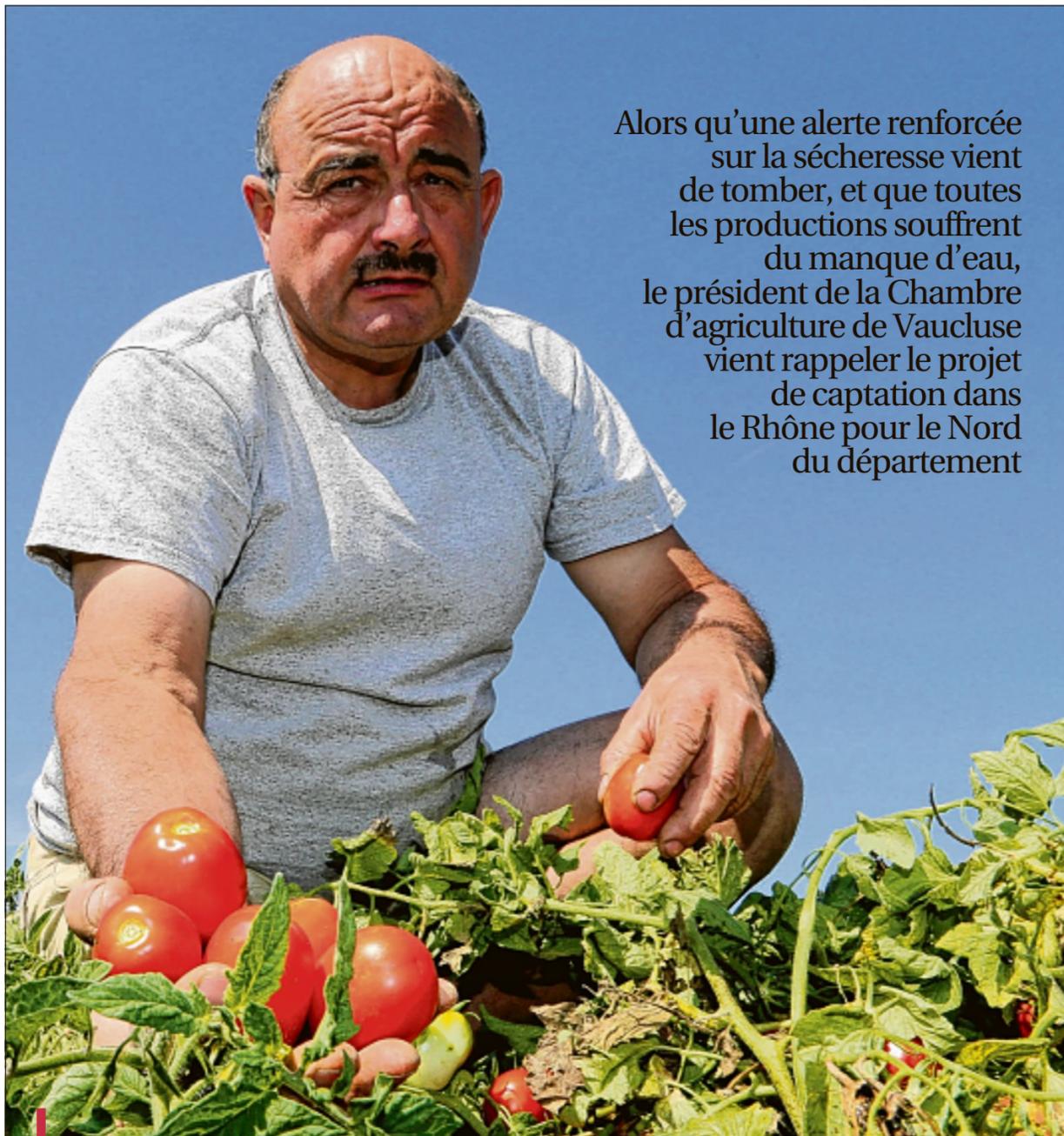
On milite pour le fait de pouvoir sécuriser cette partie du Nord Vaucluse qui ne l'est pas aujourd'hui.

Combien d'exploitants sont concernés ?

Quatre mille propriétaires ont reçu un courrier. Nous avons reçu des réponses très importantes en terme de demandes.

Il s'agit de quoi ?

Il s'agit de prendre de l'eau dans le Rhône qui est une ressource sécurisée, puisque aujourd'hui l'ensemble des prélèvements agricoles depuis la frontière suisse jusqu'à la Camargue représente un jour de débit moyen du Rhône.



Producteur de tomates à Uchaux dans le Nord du département, André Bernard préside la Chambre d'agriculture.

/PHOTO ANGE ESPOSITO

Alors qu'une alerte renforcée sur la sécheresse vient de tomber, et que toutes les productions souffrent du manque d'eau, le président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse vient rappeler le projet de captation dans le Rhône pour le Nord du département

Un jour !

Oui, pendant 364 jours dans l'année, on regarde passer l'eau... Aujourd'hui, la technique nous permet de mettre l'eau sur ces territoires comme nos pères l'ont mis dans le Calavon ou dans les terrasses du Ventoux. Faire avec le Rhône sur le Nord Vaucluse et le Sud de la Drôme ce qui a été fait dans le Luberon et les Ventoux Sud et Nord, c'est exactement le même chantier. On ne fait rien d'extraordinaire si ce n'est de prendre l'eau là où elle est importante et sécurisée pour l'amener sur des territoires, qui en ont besoin qui étaient partiellement desservis par les cours d'eau Lez, Aygues, Ouvèze mais qui aujourd'hui subissent des "à sec" et de par la réglementation ont été classés "zone de répartition des eaux", avec un plan de gestion de la

ressource en eau qui pose des restrictions de prélèvement de 30 à 50 %.

Hors période sécheresse ?

Oui, l'eau qu'on prend aujourd'hui, il va falloir en réduire le volume.

Comment va se dérouler le projet ?

On va passer par une étape. Les prélèvements que nous faisons aujourd'hui sur ces trois cours d'eau, à certains endroits, on va pouvoir les moderniser, faire des stations de pompage, les mettre sous pression pour arroser avec du goutte à goutte et non plus gravitairement.

On va répondre par palier à la restriction du volume. Le tuyau qui va remonter à terme du Rhône alimentera des prises d'eau.

Quel est le calendrier ?

La mise sous pression des prises d'eau peut être très rapide, d'ici deux à trois ans. Rompter l'eau depuis le Rhône, jusqu'à Vaison ou à Nyons et au-dessus de Valréas, c'est pas avant 2022-2023, avec un programme qui va sûrement s'étaler sur quinze ou vingt ans.

C'est le chantier majeur de la décennie ?

C'est plus que la décennie, un projet d'irrigation, ce n'est trente ou quarante ans. C'est jamais terminé. On continue d'étendre le réseau sur les terrasses du Ventoux comme sur le Luberon parce qu'effectivement on continue de grignoter l'espace agricole desservi et le réchauffement climatique impose d'arroser les vignes, les chènes truffiers, la lavande, des cultures autochtones.

C'est un changement lourd de conséquences...

On a l'illustration de ce qu'est le changement climatique. On voit bien depuis une dizaine d'années, on a de plus en plus d'augmentations de la chaleur, des précipitations qui restent sur l'année à peu près correctes mais il y a une grande irrégularité. Il n'y a pas eu de pluie utile depuis quatre mois. Par le passé, on avait nos canaux gravitaires, on en a de moins en moins. L'agriculteur ne peut plus se passer d'irrigation maintenant. Ça va nécessiter une formation, des investissements et des changements de pratiques.

Il faut des investissements donc des aides ?

Ce sont des investissements peu productifs, faits dans un souci de réduire l'impact envi-

ronnemental. C'est là où effectivement il va falloir qu'on trouve le moyen d'accompagner ces investissements, en montant dans le Plan de développement rural hexagonal (PDRH) des lignes avec la Région pour avoir des financements européens, complétés par des financements de l'Agence de l'eau.

Les collectivités locales se rendent compte de l'enjeu ?

On a fait des réunions d'information, en juin, on n'a pas eu assez de participation. Mais tous ceux qui sont venus ont dit "qu'est-ce qu'on a appris, qu'est-ce que c'est important, qu'est-ce que c'est intéressant!". On va retourner devant les maires lors du congrès des maires de Vaucluse pour leur expliquer cet enjeu.

Eux aussi en tant que responsables de la collectivité sont responsables : ils arrosent des stades, des espaces verts, ils développent des lotissements (...). Il faut que les maires soient avec nous sur ce projet-là, nous sommes aujourd'hui porteurs d'un projet terri-

Depuis 2003

Le projet n'est pas nouveau. À la Chambre d'agriculture, on y réfléchit depuis 2003, année d'une sécheresse "carabinée". Depuis, l'Agence de l'eau a demandé aux agriculteurs de ne plus prélever l'eau de la nappe du Miocène, qui couvre une grande partie du département. En 2008, les restrictions de pompage sont remontées jusqu'aux cours d'eau. "On ne fait que ce qui a déjà été fait pour répondre à des exigences administratives et réglementaires qui sont aujourd'hui rattrapées par le climat", estime André Bernard.

torial, cette mission nous a été confiée par le préfet. Demain, les réseaux d'eau potable seront à saturation, on va pas en refaire pour arroser des pelouses ou laver les voitures ou remplir des piscines, on peut le faire avec une eau brute qui vient du Rhône, et qui ne viendra probablement pas du Rhône directement mais des carrières à proximité.

Nous travaillons pour prendre cette eau exempte de limon, pratiquement de l'eau potable.

Il y a une vraie prise de conscience des élus ?

On est sur un projet territorial, il faut qu'il soit bien compris, partagé et porté par tous les acteurs du territoire.

Ce n'est pas que l'agriculture, c'est les élus, les associations environnementales et autres. Ça passera en grande partie par des fonds agricoles. On va ramener sur le territoire, si on y travaille tous, des fonds européens, au bénéfice du développement et de sécurisation d'un territoire (...).

On a six à huit mois pour mettre sur la table un dossier qui va démontrer la nécessité et l'intérêt d'un tel projet, pour que la Région l'inscrive dans le prochain PDRH 2020-2026 et qu'on puisse flécher des financements de la Région et que la Région aura obtenu de l'Europe.

Propos recueillis par Christian GRAVEZ

LE ZOOM QUEL FINANCEMENT POUR LA CAPTATION D'EAU DANS LE RHÔNE POUR LE NORD DU DÉPARTEMENT ?

Un projet estimé à 225 M€ sur vingt-cinq ans

Quid du financement d'un tel projet ? Il faut compter environ entre 10 000 et 15 000€ l'hectare desservi. Le projet dépasse déjà les 15 000 hectares de demandes de la part des agriculteurs, entre ceux déjà arrosés par les réseaux locaux qui veulent se sécuriser, et ceux qui ne le sont pas et le demandent. Ce qui fait 225 M€. Étale sur trois ou quatre plans, soit 25 ans, cela se chiffre à 10 M€ par an, sur 80 communes. Qui plus est, la Chambre d'agriculture espère récupérer 80 % de ces sommes auprès de l'Agence de l'eau mais surtout de l'Europe.

Sachant qu'à titre d'exemple, le revenu du monde viticole vauclusien, de l'ordre de 600 M€ annuels, est amené à baisser d'environ 30 % sans cet apport de l'irrigation. Cela représente 200 M€... "La perte subie par la viticulture sur le département, ça correspond au coût du projet!", s'enflamme André Bernard. Ceux qui vont arroser n'auront pas les baisses de 30 %."

Le président estime le coût du projet à "10 000 à 12 000 € par commune. C'est un projet structurant, qui va sécuriser un territoire, qui va permettre à une activité importante

sur le plan agricole de continuer, aux collectivités de poursuivre leur développement d'accueil, d'habitat, en allégeant la pression sur le réseau d'eau potable par transfert de la consommation sur de l'eau brute, pour 10 000 € par an par commune en moyenne. Et on va aller chercher 80 % de ces montants en subventions... Le coût réel pour la commune, c'est 2 000 €!". Il conclut: "S'il y a un maire qui dit qu'il ne peut pas y aller, c'est qu'il n'a rien compris, c'est qu'il n'est pas gestionnaire, qu'il n'est pas digne d'être maire!".

C.G.Z.